

Télévision Catholique KTO



Dans le cadre de l'émission « au cœur du diocèse » diffusée sur KTO, consacré à la vie des diocèses de France, un enregistrement s'est déroulé dans le Gard, le 7 et le 8 février, en vue d'une prochaine émission sur le diocèse de NÎMES.

Pour rendre compte du processus de « transformation missionnaire » engagé dans tout le diocèse, la journaliste est venue à la rencontre de ce que nous vivons sur notre Ensemble paroissial. À la suite d'un entretien avec le Père BASTIDON, Philippe

MUDRY et Rony ont pu aussi témoigner de notre cheminement. Reste plus qu'à attendre la date de la diffusion ... que nous ne manquons pas de vous faire connaître !

Pèlerinages à LOURDES : les malades comptent sur nous !

En avril et juillet, l'hospitalité diocésaine emmène à LOURDES une centaine de personnes fragilisées pour 5 jours de pèlerinage auprès de la Vierge Marie, bienveillance et fraternité étant le maître-mot.

Qui n'a pas dans sa famille, dans son environnement professionnel ou associatif, dans son quartier, parmi ses amis, une personne touchée par la maladie ou le handicap, qu'il soit physique ou psychique ? **Pourquoi ne pas proposer à ces personnes fragilisées de venir dans la cité mariale où le malade est roi ?** « LOURDES, le monde à l'endroit, où les fragiles sont devant ! » rappelle Mgr Nicolas BROUWET. Alors n'hésitez pas à nous confier pour cinq jours votre parent, votre enfant, votre ami. N'hésitez pas à en parler à vos connaissances en souffrance. Soyons des semeurs d'espérance !

- **A la sortie des messes du samedi 22 et dimanche 23 février, une quête sera organisée par des bénévoles de l'hospitalité.** Le produit de cette quête permet aux personnes malades à faibles revenus de participer au pèlerinage diocésain. Merci pour votre générosité
- Si vous souhaitez en savoir davantage, contactez Bernard Lang au 06 64 49 24 02

Directives anticipées proposées pour une personne de confession catholique

Les directives anticipées (DA) sont un instrument prévu par la loi pour que les souhaits d'une personne pour sa fin de vie soient respectés lorsqu'elle n'est plus en état de les exprimer.

Pour les chrétiens catholiques, c'est une opportunité pour réaffirmer leurs convictions et demander qu'elles soient respectées jusqu'au bout par l'équipe médicale. En particulier, il est possible d'exprimer le refus de toute forme d'euthanasie, d'acharnement thérapeutique et de demander la présence d'un ministre du culte ou d'un aumônier pour la célébration des rites de la foi catholique.

- (suite sur le site de la CEF : <https://eglise.catholic.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-bioethique/science-et-ethique/fin-de-vie-2/542219-directives-anticipees-proposees-pour-une-personne-de-confession-catholique/>)
- Télécharger le Guide-directives
- Télécharger le Formulaire-directives-anticipées

Consécration du diocèse aux Cœurs Unis de Jésus et Marie

À l'initiative de fidèles du diocèse, une demande, pour consacrer le diocèse de Nîmes aux Cœurs Unis de Jésus et Marie sera adressée à Monseigneur l'évêque début mars.

- Si vous souhaitez apporter votre soutien à cette initiative, vous êtes invités à signer la supplique à notre évêque, qui est disponible à la sortie des Messes.
- Renseignements : eleric31@hotmail.fr

Obsèques

Jacques JEAN (77 ans), mercredi 12 février à SAINT QUENTIN la P.

Samedi 22 février : 17h30 – Messe anticipée du dimanche à ST QUENTIN la POTERIE

Dimanche 23 février : 9h – Messe à l'église Saint Étienne

10h30 – Messe à la cathédrale St Théodoric à UZÈS

Durant tout le mois de mars la Messe du samedi soir sera célébrée à BLAUZAC



Feuille Paroissiale n°25

6^{ème} dimanche per annum C
16 février 2025



Secrétariat des paroisses de l'Uzège
Sacristie de la cathédrale d'Uzès
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
30700 UZES – Tel : 04.66.22.13.26
www.cathedrale-uzes.fr

Publication des bans

Voici la publication des bans des prochains mariages qui seront célébrés dans notre Ensemble paroissial.

La publication des bans sert essentiellement à savoir s'il existe des empêchements au mariage que les fiancés n'auraient pas déclarés.

Elle est régie par la décision de la Conférence des Evêques de France, promulguée le 23 janvier 1986 (Bulletin Officiel de la Conférence des Evêques de France, n°30, du 28 janvier 1986, pp. 451-452), ainsi libellée : « *Tout mariage sera normalement précédé d'une publication des bans en vue d'informer du prochain mariage la communauté paroissiale de chacun des futurs époux ou la communauté où les fiancés sont effectivement connus, et de demander à cette communauté sa prière à leurs intentions. (...)* »

Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à l'un de ces mariages, sont obligées, en conscience, d'en avertir le Curé de l'Ensemble paroissial, ou l'autorité diocésaine.

Il y a projet de mariage entre :

- **Cédric BERINGUER**, *policier*, et **Lauriane DILLENSEGER**, *avocate*, domiciliés à BLAUZAC
le samedi 10 mai en l'église de BLAUZAC
- **Farzer HEMBROW**, *directeur commercial*, et **Valérie CHOPLIN**, *chargée de relation publique*, domiciliés à LONDRES (UK)
le samedi 24 mai à la cathédrale d'UZÈS
- **Brice QUINONERO**, *plaquiste*, et **Élodie SOLA**, *mère au foyer*, domiciliés à ST QUENTIN la POTERIE
le vendredi 30 mai en l'église de ST QUENTIN la POTERIE
- **Vincent LESIEUR**, *entrepreneur*, et **Marine BERTHET**, *avocate*, domiciliés à PARIS (XVIIIème)
le samedi 31 mai à la cathédrale d'UZÈS
- **Baptiste FANCHON**, *ingénieur*, et **Isolde BOUILLON**, *notaire*, domiciliés à LILLE (59)
le samedi 31 mai à la cathédrale d'UZÈS
- **Victor COLAS**, *chargé d'affaire dans l'industrie*, et **Anaïs TOPIN**, *ingénieure*, domiciliés à UZÈS
le samedi 7 juin à la cathédrale d'UZÈS
- **Jean-Benoît CUILIER**, *contrôleur de gestion*, et **Constance BESNIER**, *cheffe de projet*, domiciliés à PHILADELPHIE (USA)
le samedi 14 juin à BLAUZAC
- **Loïc STAMPONE**, *agent hospitalier*, et **Sarah BARQUERO-QUISSAC**, *consultante en communication*, domiciliés à LÉDIGNAN (30)
le samedi 14 juin à la cathédrale d'UZÈS

- **Fabrice MARTINS**, *fonctionnaire*, et **Emmanuelle SANTOS**, *fonctionnaire*, domiciliés à UZÈS
le samedi 14 juin à la cathédrale d'UZÈS
- **Adrien PRIVAT**, *vétérinaire*, et **Camille SAVATIER**, *vétérinaire*, domiciliés à LYON (VIIème)
le samedi 21 juin à la cathédrale d'UZÈS
- **Antoine GAUCHER**, *directeur commercial*, et **Louise CHAMBEL**, *assureur*, domiciliés à SALLANCHES (74)
le samedi 28 juin à la cathédrale d'UZÈS
- **Loïc JOURDAN**, *ingénieur*, et **Éva GUYOT**, *juriste*, domiciliés à PARIS (XIIème)
le samedi 5 juillet à la cathédrale d'UZÈS
- **Frédéric VON BARCY**, *commercial*, et **Astrid TOURNERIE**, *cadre*, domiciliés à PARIS (VIème)
le samedi 12 juillet à la cathédrale d'UZÈS
- **Alexandre DUMIN**, *commercial*, et **Valentine HOUYVET**, *conseillère immobilier*, domiciliés à LA SEYNE SUR MER (83)
le samedi 12 juillet à la cathédrale d'UZÈS
- **Pierre-Louis SAUVAIGE**, *restaurateur*, et **Clémence LE BORGNE**, *cheffe de projet*, domiciliés à PARIS (XVIIIème)
le samedi 19 juillet à la cathédrale d'UZÈS
- **Tanguy ALLICAR**, *militaire*, et **Manon CHAUVET**, *cadre*, domiciliés à MENTHON ST BERNARD (74)
le samedi 26 juillet à la cathédrale d'UZÈS
- **Léo COURBON**, *conseiller entrepreneur*, et **Maguelone LE PRINCE**, *psychologue*, domiciliés à MARSEILLE (VIIème)
le samedi 23 août à l'église de ST QUENTIN la POTERIE
- **Pierre POUGET**, *maçon*, et **Lauriane PIALAT**, *conseillère à l'emploi*, domiciliés VALLON PONT D'ARC (07)
le samedi 23 août à ST CIRGUES en MONTAGNE (07)

"Lorsqu'un homme et une femme célèbrent le sacrement du mariage, Dieu, pour ainsi dire, se « reflète » en eux, il imprime en eux ses traits et le caractère indélébile de son amour. Le mariage est l'icône de l'amour de Dieu pour nous."

Pape François, Audience du 2 avril 2014.

Si d'autres mariages s'ajoutent à cette liste, la publication des bans sera faite dans la feuille paroissiale. Toutefois, s'il existe un motif suffisant, une dispense de la publication peut être accordée par l'Ordinaire du lieu (cf. canon 88).